BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision nº 57934 du 9 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR: INTJ2029316S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision nº 80611 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1930020S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2020 :

Franoux Sandie NIGEND: 192441 NLS: 8040429

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2020 :

 Pouchette Fabien
 NIGEND : 201 564
 NLS : 8056881

 Blanc Julien
 NIGEND : 175 862
 NLS : 8031 972

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2020 :

Diniel MichaëlNIGEND : 300419NLS : 8100920Héronneau ChristineNIGEND : 134559NLS : 5310942

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, L. LE GENTIL